



[www.chevrieres42.fr](http://www.chevrieres42.fr)

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 23 octobre 2023 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

*Étaient présents : Norbert DUPEYRON, Bruno BASSON, Pierre FOURNEL, Sylvie BARCET, Christiane DUBOEUF, Christophe FONTANAY, Stéphane MOULARD, Sophie LAURENT, Hervé GAGNARD*

*Absents excusés : Louisa SAHUC (pouvoir donné à Norbert DUPEYRON), Gaëlle THONNERIEUX (pouvoir donné à Christophe FONTANAY), Marie-Joëlle PERRET (pouvoir donné à Bruno BASSON), Catherine BRUEL, Louis ROUSSET*

*Secrétaire de séance : Bruno BASSON*

### **1) Ordures ménagères**

Il est indiqué qu'une convention de groupement de commandes pour l'achat de containers enterrés ou semi-enterrés avec la CCMDL, est à mettre en place. Il s'agit de deux conventions liées à cette acquisition :

- Une convention constitutive d'un groupement de commandes visant à déterminer les droits et obligations de chacune des parties pour ce marché,
- Une convention fonds de concours visant à définir les conditions administratives et financières auxquelles sont réalisées les prestations de fourniture et de pose de colonnes d'apport volontaire pour la collecte des déchets

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de fonds de concours et de constitution d'un groupement de commande relatives à la fourniture et pose de colonnes d'apport volontaire pour la collecte de déchets

### **2) Zone blanche téléphone mobile**

Il est rappelé que la commune a candidaté auprès des services de l'état, pour bénéficier du dispositif "New Deal Mobile" et permettre l'installation d'une antenne pour téléphone mobile, sur les secteurs des Flaches, Relave et Staron.

Dans le cadre de ce dispositif, une consultation publique de six semaines est mise en place pour informer la population.

**Cette consultation aura lieu du 30 octobre au 11 décembre. Un registre sera mis à disposition à la mairie afin de consigner les observations du public.**

### **3) Ressources Humaines**

Il est proposé au Conseil de délibérer pour la mise en place d'un compte épargne temps (CET) pour les agents communaux.

L'objectif est de pouvoir mettre en place ce dispositif au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise en place du Compte Epargne Temps (CET)

#### 4) Finances

##### Enveloppe solidarité 2023

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de délibérer pour la demande de subvention à adresser au CD 42, au titre de cette enveloppe.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Loire dans le cadre de l'enveloppe de solidarité 2024 sur un montant HT de 15 109.07 €.

##### Redevance Occupation Domaine Public

Le Conseil Municipal valide le montant de la redevance à facturer à l'opérateur Orange au titre de l'année 2023.

Pour la commune, il s'agit de :

##### **PATRIMOINE TOTAL AU 31/12/2022**

2023	KM EN SOUTERRAIN	KM EN AERIEN
SURFACES	3,155	19,332
BASE	30,00 €	40,00 €
INDICE 2023	1,5649	1,5649
TARIFS	46,95 €	62,60 €
RODP	148,12 €	1 210,11 €
TOTAL		<b>1 358,22 €</b>

##### Tarifs 2024 droits de place et concessions cimetière

Il est proposé comme chaque année au conseil de délibérer sur les tarifs 2024 pour le cimetière et les droits de place.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'augmentation de 5% des tarifs des droits de place, des concessions du cimetière et les concessions du colombarium et fixent les tarifs suivants :

	<b>TARIFS 2024</b>
<b>CIMETIERE</b>	
Concession 15 ans	35,43 €
Concession 30 ans	86,95 €
<b>COLOMBARIUM</b>	
Urne	289,63 €
Concession 15 ans	347,55 €
Concession 30 ans	695,10 €
<b>DROITS DE PLACE</b>	
<b><i>Marchands fruits fromages pizzas</i></b>	
0 à 15 m <sup>2</sup>	3,56 €
15 à 30 m <sup>2</sup>	4,58 €
<b><i>Fête patronale</i></b>	
Grand manège	42,98 €
Petit manège	21,51 €
Tirs	9,32 €
Bazars - 10 m <sup>2</sup>	3,56 €
Voitures installées près des manèges	3,56 €

## **5) Bâtiments**

Un retour est fait sur la commission qui s'est réunie le 13 octobre 2023, avec un représentant de Bâtir et Loger, pour le projet du presbytère. L'architecte, l'économiste, le bureau d'étude fluide et structure étaient également présents. Il a été demandé à l'architecte, de faire un chiffrage avec deux options (réhabilitation avec dalles bétons et en gardant les planchers actuels). Cette estimation est attendue pour fin novembre.

## **6) Urbanisme**

Un retour est fait sur la commission qui s'est réunie le vendredi 20 octobre 2023 pour prendre connaissance de la proposition de modification simplifiée faite par le bureau d'études.

## **7) Infos – divers**

Monsieur le Maire fait part de plusieurs informations :

- Commission bâtiment le vendredi 3 novembre 2023 à 16h
- Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé du jeudi 02 novembre au samedi 4 novembre et le jeudi 9 novembre

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 20 novembre 2023 à 20 heures

### **CONSULTATION PUBLIQUE PORTANT SUR LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU**

Du 31 octobre 2023 au 29 novembre 2023, il sera procédé à une consultation du public concernant la modification simplifiée n°1 du PLU de Chevrières.

Le dossier ainsi qu'un registre seront tenus à la disposition du public en mairie de Chevrières, afin que ce dernier puisse y consigner ses observations. Durant cette période, le dossier et le registre pourront être consultés aux heures d'ouverture de la mairie (mardi et mercredi de 8h à 12h, jeudi et vendredi de 14h à 18h et le 1er et 3ème samedi du mois de 9h à 12h).

### **INFORMATION FAMILLES RURALES**

Des cours d'informatique pour débutants vont commencer la 2ème semaine de novembre, les mardis et jeudis de 9h à 10h30 et de 10h45 à 12h15 pour une durée de 5 semaines.

Ils se déroulent à la maison des services de St Symphorien et seront gratuits.

Le matériel peut être prêté par la CCMDL.

Il est encore possible de s'inscrire auprès de la mairie ou d'Agnès Giraud au 07 89 85 14 91

## INFORMATION MAIRIE

Nous tenons à vous rappeler qu'il faut rester vigilant face à des personnes suspectes.

- Méfiez-vous des démarcheurs ou quémandeurs et des personnes proposant d'effectuer des travaux à domicile (élagage, nettoyage de peinture, récupérateur de métaux précieux...).
- Attention également aux faux plombiers, agents EDF ou de société de sécurité, représentants, faux gendarmes ou faux policiers etc... Ils peuvent profiter d'une visite à domicile pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage.

**Exigez toujours la présentation d'une carte professionnelle.**

## NIDS DE FRELONS

Pour rappel, les frais de désinsectisation sont entièrement à la charge du propriétaire de l'habitation ou du jardin où se trouve le nid de frelons.

## BUS ITINERANT France SERVICES

Le bus itinérant France Services viendra sur la commune de Chevières le  
**20/11/2023**

Le bus se trouvera sur la place de la Mairie et vous accueillera de 9h à 12h.

Ce service ne nécessite pas de prise de rendez-vous.

**GRAMMOND**  
Salle d'œuvre

Vendredi 17 novembre  
Début du concours à 20h15

**CONCOURS  
DE COINCHE**

1 <sup>er</sup> lot: 2 jambons	3 <sup>ème</sup> : 2 gros paniers garnis
2 <sup>ème</sup> : 2 canards	4 <sup>ème</sup> : 2 bouteilles Ricard

Tous les joueurs seront primés

**18€ la doublette – Casse-croûte offert**

Inscriptions à l'avance:  
Floriane Villard 04 77 20 24 01 – 06 36 09 70 63  
Romain Villard 06 98 00 95 65

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Insee  
en partenariat  
avec votre commune

**Recensement  
de la population 2024**

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet  
[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement démarre le 18 janvier.  
Vous serez prévenu par votre mairie.